

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 3 juillet 2023 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Marie-Eve Jean, Sarah Larochelle et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance et Stephan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

14 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

**MOT DE BIENVENUE**

**202307-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Sarah Larochelle  
et résolu à l'unanimité  
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

**202307-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2023**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et unanimement résolu  
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 soit adopté.

**CORRESPONDANCES**

- **MRC Rim.-Neigette** : Adoption – 2<sup>e</sup> Projet - Règlement 23-06 : relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire non organisé (TNO) du Lac-Huron
- **MRC Rim.-Neigette** : Adoption – Règlement 23-03 : déclaration de compétence en transport
- **Finances Québec** : Avis de dépôt – MAMH - péréquation : 47 310.00\$
- **Finances Québec** : Avis de dépôt – MAMH - terres publiques: 7 554.00\$
- **Desjardins** : Ristourne : 692.16\$

**AFFAIRES COURANTES**

Aucun point durant cette séance

**AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS**

**202307-003 FABRIQUE NOTRE-DAME-DES-MURAILLES : Publicité feuillet paroissial : 100\$**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault  
et unanimement résolu  
de commanditer le feuillet paroissial de la fabrique avec une publicité de 1.5 pouce x 2.5 pouces au cout de 100\$

**202307-004 CLUB SPORTIF DES MURAILLES : Aide financière (750\$ en 2022)**

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean  
et unanimement résolu  
de permettre de donner une subvention annuelle de 750\$ pour aider aux opérations du Club sportif des Murailles.

**FÉLICITATIONS / REMERCIEMENTS**

**202307-005 MRC RIMOUSKI-NEIGETTE : Ordinateurs portables**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault  
et unanimement résolu  
de remercier la MRC Rimouski-Neigette pour les ordinateurs portables et pour les services techniques pour la configuration

**202307-006 COLOMBE ST-PIERRE : Bienvenue**

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau  
et unanimement résolu  
de souhaiter la bienvenue à Saint-Fabien à la cheffe Colombe St-Pierre et a sa cantine côtière.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point durant cette séance

## TRAVAUX PUBLICS

### 202307-007 TECQ 2018-2024 : Addenda au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts et d'aqueduc

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Fabien a confié à Tetra Tech QI Inc. le mandat de réaliser un addenda au plan d'intervention d'égouts et des chaussées ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet addenda est admissible au programme TECQ ;

**CONSIDÉRANT QUE** Tetra Tech QI inc. a réalisé ledit addenda - Juin 2023 à la satisfaction de la Municipalité et du MAMH ;

Il est proposé madame Mélissa Perreault  
et unanimement résolu

**QUE** la Municipalité de Saint-Fabien accepte l'addenda de juin 2023 préparé par Tetra Tech QI Inc. et demande au MAMH l'approbation du document.

### 202307-008 MATREC : Collectes des ordures

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Fabien a accordé un contrat de collecte des matières résiduelles au groupe Bouffard ;

**CONSIDÉRANT QUE** le groupe Bouffard a vendu ses activités a MATREC une filiale de GMF ;

**CONSIDÉRANT QUE** MATREC se doit de respecter toutes les clauses de l'entente entre la municipalité de Saint-Fabien et Groupe Bouffard ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Fabien a régulièrement plaintes pour des oubliés, des bacs brisés et des matières qui partent au vent ;

Il est proposé madame Marie-Ève Jean  
et unanimement résolu

de demander à MATREC de résoudre leurs problèmes de collectes le plus rapidement possible et de respecter l'entente qui avait été signée avec le Groupe Bouffard pour donner un service de qualité.

### 202307-009 GAETAN BOLDUC : Travaux d'urgence : minimum 46 700\$ - maximum 106 900\$

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau  
et unanimement résolu:

d'accepter la proposition budgétaire de Gaétan Bolduc pour les travaux mécaniques d'urgence de l'usine de filtration pour un montant ne dépassant pas 106 900\$ plus taxes.

## URBANISME

- **MRC Rimouski-Neigette** : Avis de conformité 563-R

### COMPTES DU MOIS DE JUIN 2023

- **Salaires employés** : 34 763.60 \$ (5 semaines)
- **Conseil** : 15 865.37 \$ (3 mois)

### 202307-010 ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE JUIN 2023

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et résolu à l'unanimité

que les comptes du mois de juin 2023 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 177 537.47\$ soient approuvés.

Ladite liste comprend dix-neuf (19) paiements par virement et neuf (9) chèques numérotés de 8157 à 8164 et le chèque 8167.

### 202307-011 ADOPTION DES COMPTES DE JUIN 2023 : Exposition Désy Coté

Il est proposé par madame Mélissa Perreault  
et résolu à l'unanimité

que les comptes du mois de juin 2023 du projet de l'exposition Désy Coté dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 3 278.33\$ soient approuvés. Ladite liste comprend un (1) paiement par virement et deux (2) chèques 8165 et 8166

**202307-012 ADOPTION DES COMPTES DE JUIN 2023 : TECQ 2019-2024**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau  
et résolu à l'unanimité  
que les comptes du mois de mai 2023 dont la liste est conservée aux archives sous le  
numéro 3-19 au montant de 59 110.79 \$ soient approuvés.  
Ladite liste comprend un (1) paiement par virement et deux (2) chèques 8168 et 8169.

**DIVERS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la  
municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements  
desdits comptes.

**APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve  
par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

**202307-021 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau  
et résolu à l'unanimité  
que la séance soit levée à 20h39.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général / Greffier-trésorier

